



KELEIER AR MERZHER

www.lamartyre.bzh
PRINTEMPS 2022

BULLETIN MUNICIPAL N°146



photo prise par Didier Guériot

Le clocher de La Martyre aux couleurs de l'Ukraine



Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19

Adresse courriel : mairie@lamartyre.bzh **Site :** <http://www.lamartyre.bzh>

Ouverture : Lundi, mardi, vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30
Mercredi : 13h30-17h30 Jeudi et samedi : 9h00-12h00

Maire : **Chantal SOUDON**

Premier adjoint : **Jean-Michel DONVAL**
Travaux (bâtiments - voirie) - Affaires économiques - Urbanisme

Deuxième adjointe : **Jacqueline TOURBOT**
Finances - Budget - Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse - Services à la population

Troisième adjoint : **Mickaël VAILLANT**
Environnement - Agriculture - Vie associative - Animation - Sentiers de randonnée

Quatrième adjoint : **Roland LE TOULLEC**
Affaires sociales - Communication - Bulletin municipal

Madame le maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

I Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76
inscription sur "mon espace famille"

I Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01
www.biblio-lamartyre.fr

I Regroupement Pédagogique Intercommunal
Ecole La Martyre (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87

Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

I Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

I SIPP 5 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

I Maison des enfants de Kerbrug 1 Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

I Maison du Plateau 14 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

URGENCES

I Défibrillateur : place de l'église, mur du Point I, Maison du plateau

I SAMU / Gardes médicales : 15

I Pompiers 18

I Gendarmerie 02 98 85 00 82

I Eau et assainissement : Eau du Ponant 02 29 00 78 78

I EDF (dépannage) 0810 333 029

Bulletin d'informations municipales
édité par la commune de La Martyre
4 Route de Ty-Croas
29800 LA MARTYRE
Tél. 02 98 25 13 19
mairie@lamartyre.bzh

Diffusion : les exemplaires sont
distribués au domicile des habitants
de La Martyre.

Directrice de publication :
Chantal SOUDON

Rédaction et photographies :
Mairie - associations

Mise en page et impression :
Guivarch Imprimerie
Imprimé sur papier issu des forêts
gérées durablement.

Tirage : 400 exemplaires

Consultation du bulletin municipal sur
le site de la commune
<http://www.lamartyre.bzh>



LE MOT DU MAIRE

Ce mot du maire aurait dû être un mot plein de bonnes nouvelles :

Le masque qu'on laisse tomber après deux longues années de pandémie, ses hauts, ses bas et enfin une immunité collective qui est installée.

Un projet ambitieux pour notre territoire avec le lancement de la candidature des «enclos paroissiaux» au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Un projet de longue haleine qui se construira, étapes après étapes très cadrées, et qui permettra que soit mis en avant ce patrimoine unique et formidable que nous ont légué nos anciens et que nous avons à cœur d'entretenir année après année.

Malheureusement, le mot GUERRE vient de frapper brusquement à notre porte. Des hommes, femmes, enfants en souffrance, des millions de personnes qui cherchent asile loin de leur pays.

Notre commune prend sa part, si minime soit-elle, pour soutenir la population ukrainienne, en recueillant, en mairie, le nom des personnes volontaires pour accueillir des familles ukrainiennes, en faisant un don de 400€ à la Protection Civile et relayant vers tous les habitants les appels aux dons.

Vous l'aurez vu aussi, le clocher s'est paré de jaune et bleu en soutien à la population et rappelle à tout un chacun ce terrible conflit qui se déroule en Europe.

Chantal SOUDON

UR GER GANT AR VAEREZ

Ar gerig-mañ gant ar vaerez a vije bet dleet dezhañ bezañ leun a geleier mat :

Ar maskloù a lezer da gouezhañ goude daou vloavezh hir a bandemiezh, ar prantadoù mat ha fall anezhi, hag erfin an immuniezh stroll a zo bet tizhet.

Ur raktres bras evit hor c'horn-bro gant ar «c'hlozioù-iliz» a lakaer war ar roll evit bezañ e Glad Bedel an UNESCO. Ur raktres war hir-dermen a vo savet strizh-kaer, pazenn-ha-pazenn, hag a raio diouzh ma vo gwelet gwelloc'h ar glad dibar hag estlammus-se, legadet deomp gant hon hendadoù, a gempennomp gant plijadur bloaz-ha-bloaz.

Siwazh, ar ger BREZEL zo o paouez skeiñ ouzh hon dor. Paotred, merc'hed, bugale o c'houzañv, milionoù a dud hag a glask repu pell diouzh o bro.

Hor c'humun a samm he lodenn, ha pa vefe bihan, evit sikour tud Ukraina, pa zastum, en ti-kêr, anv an dud a vefe prest da zegemer familhoù eus ar vro-hont, pa ro 400€ d'ar Gwarez Sivil ha pa c'halv an holl annezidi d'ober donezonoù.

Gwelet ho peus ivez ez eo bet goloet tour an iliz gant melen ha glaz evit souten ar bobl-se ha degas da soñj da bep hini eus ar brezel drastus-se a zo en Europa. 2.

Chantal SOUDON

SOMMAIRE

Mémento

Mot du maire.....	P. 3
Infos mairie.....	P. 4
La Vie municipale.....	P. 6
Rappels/actualités.....	P. 8



Du côté des associations :

- Soñj Festival arts et territoire..... P. 10
- Ronde ArmoricaireP. 11
- Les anciens combattantsP. 13
- Club des BruyèresP. 14
- Communauté chrétienne localeP. 15
- Le plateau en folie P. 16

Dans le rétro :

- L'arrivée de l'électricité : une révolution !...P. 17



I ETAT CIVIL DU 1^{ER} TRIMESTRE I JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNE

Décès: 01/03 : Jean Pierre TOURBOT, domicilié à Kernescop

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

I URBANISME

Déclaration préalable déposée:

- **HAMON Daniel**, 16 Plas an dañs: pose de panneaux solaires

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation sera délivrée. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours et examens divers.

Déclaration préalable accordée:

- **Le 04/11: GAEC ABGRALL BB**, Cosquer Vras à Sizun: reconstruction d'un talus après démolition parcelle A 1087 à Kervern Huella
- **Le 08/03: AEE**, St Maurice (94): 22 Le Keff: isolation de la maison par l'extérieur.

I CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Les demandes sont désormais à saisir en ligne, sur le site ants.gouv.fr

Pour la carte d'identité: après avoir saisi votre demande sur internet, il vous faut prendre rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif spécifique, au plus près (Landerneau, Sizun)

Permis de construire déposé:

Le Pépin et la Plume, Penavern à La Roche Maurice: Hangar agricole à La Haie

Rappel des contacts de l'état civil de:

LANDERNEAU: 02 56 31 28 21

SIZUN: 02 98 68 80 13

Permis de construire accordés:

- **Le 07/01: AVETAND Régis et LE ROUX Denise**, Ploudalmézeau: 10 bis rue de l'enclos: maison
- **Le 17/01: SIOU Damien**, 8 Park an Heol à Loc-Eguiner: Route de Ty-Croas: maison
- **Le 01/02: CREFF Yannick**, Le Cann: garage
- **Le 14/02: CHESSE Arnaud**, Ty Croas: extension pièce de vie et garage

Pour les personnes ne disposant pas d'ordinateur, adressez-vous à vos proches et demandez leur de **vous créer un compte sur cette application ANTS.**

Il conviendra de noter et de **conserver précieusement l'identifiant et le mot de passe.**

Cette précaution facilitera les démarches ultérieures en offrant notamment un gain de temps.

I COLLECTE DES CONTENEURS COUVERCLES JAUNES ET VERTS

Déchets ordures ménagères : poubelle verte

Déchets recyclables: poubelle jaune

Collecte le mardi au domicile en alternance.

Si le mardi est férié, la collecte est retardée au lundi suivant dès 5h00 du matin.

Le calendrier de collecte est disponible sur capld.bzh et lamartyre.bzh

Verre et Textiles: éco-point, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau.

Déchets verts UNIQUEMENT: aire intercommunale de Keravel (route de Ty-Croas).

RAPPEL: les poubelles sont à rentrer dès la vidange des poubelles effectuée.

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), adressez-vous directement au service environnement de la Communauté de communes, **ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine) // ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h // 13 h 30 à 17 h.**
Tél. 02 98 21 34 49

Autres déchets:

Déchetteries de St-Eloi, Plouédern

Pour tout déchet particulier (ex.: pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Aire de St Eloi, Plouédern:
02 98 85 19 50

Horaires d'été (01/03 au 31/10):
9h/12h // 14h/19h

ATTENTION:
Fermeture de la déchèterie de Daoulas pour travaux et ouverture d'une déchèterie temporaire à Loperhet, zone du Coadic.



Tarifs des bacs verts et jaunes:

Bac roulant vert ou jaune 180 l.: 15€ et 240 l. = 16€
Tarifs des composteurs (composteurs en bois):
300 l. = 20€ // 600 l. = 25€.

I CAMPAGNE DE PRINTEMPS DE DÉRATISATION

Si vous souhaitez le passage du technicien à domicile, s'inscrire en mairie avant le mardi 5 avril 2022 (nom, prénom, adresse et téléphone).

I AU FIL DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES 28 JANVIER ET 11 MARS 2022

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie

I SÉANCE DU 28 JANVIER

• Vote du compte administratif de la commune

- En fonctionnement :

• Dépenses	588 058.36 €
• Recettes	830 731.92 €
Soit un excédent de 242 673.56 €	

- En investissement :

• Dépenses	483 005.56 €
• Recettes	534 164.54 €
Soit un résultat excédentaire de 51 158.98 €	

Les comptes de la commune ont été votés à l'unanimité.

• Adhésion de la commune de Locmélar au SIPP à compter du 1^{er} janvier 2022

- Accord à l'unanimité du Conseil

• Cession d'un délaissé de voirie au Keff

- Accord à l'unanimité du Conseil pour acheter des parcelles d'une superficie de 164 m² au prix de 0.50€ le m² aux Consorts BARON de Pencoat Cessou afin de régulariser l'accès des propriétés des riverains du bas de la route parallèle à la Départementale 764. La commune envisage des travaux de réfection de cette route cette année.

• Nom du nouveau lotissement, route de Landerneau

- Son nom, «Park Ar Groas», a été voté, à l'unanimité.

I SÉANCE DU 11 MARS

• Travaux d'amélioration énergétique des logements donnés en location

- Accord à l'unanimité du Conseil pour déposer un dossier de demande de subvention DSIL pour améliorer les performances énergétiques de certains logements donnés en location (Kergoffou, 4 route de La Roche) et à la bibliothèque pour un montant de travaux estimé à plus de 30 000€.

• Programme de travaux à l'église

- Des travaux de maçonnerie, de charpente, de couverture, de mise aux normes électriques et de sécurisation des combles pour un montant global de 8 817,06€ TTC a été décidé par le Conseil. Les services de bâtiments de France assisteront la commune dans ce nouveau programme de travaux.

• Don à l'Ukraine

- Accord du Conseil pour verser une participation de 0.50€ par habitant, soit 387€ arrondis à 400€ en soutien aux populations d'Ukraine.

• Taux d'imposition 2022

- Accord du Conseil pour reconduire les taux d'imposition du foncier : pour le foncier bâti (30.56 %) et pour le foncier sur le non bâti (36.85 %). Sauf modifications réglementaires, ces taux restent inchangés depuis plus de 20 ans.

• **Vote des budgets**

Le budget 2022 a été voté le 11 mars, à l'unanimité.

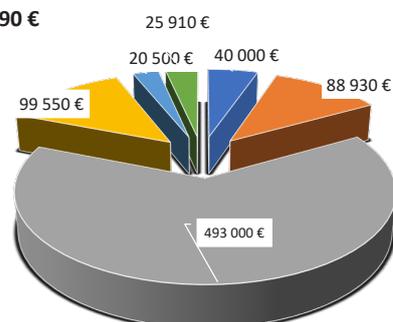
Il s'équilibre à 797890€ pour la partie «fonctionnement», et présente un excédent de 113.305€ (dont 40.000€ d'excédent reporté).

Dépenses 654 585 €



- Frais généraux
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges (contributions...)
- Intérêts des emprunts
- Opérations d'ordre et ch.exceptionnelles

Recettes 767 890 €



- Excédents antérieurs
- produits des services (cantine...)
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits (loyers...)
- Opérations d'ordre et ch.exceptionnelles

Pour la partie investissements , il s'équilibre à 801.380 €

La rénovation de l'école publique (déjà engagée en 2021), notre participation au giratoire du Keff (porté par le Département) et les travaux de voirie représentent l'essentiel du budget de travaux.

Investissements 2022	658 155 €
Ecole publique: réhabilitation	220 000 €
Giratoire du Keff (part communale)	110 618 €
Voirie , sentiers de randonnée	90 038 €
Logements loués: rénovation énergétique	30 527 €
Borne Camping-car	24 000 €
Signalétique (numérotation maisons..)	20 000 €
Eglise, cimetière	15 000 €
divers affectés (matériel...)	19 320 €
Opérations non affectées	128 652 €

Opérations financières 2022	
Ressources principales	
Excédent investissement 2021	51 158 €
Excédent fonctionnement 2021	202 673 €
FC TVA	55 911 €
taxe aménagement	5 000 €
Excédent prévisionnel 2022	113 305 €
Opérations d'ordre	20 500 €
Besoins principaux	
Remboursement d'emprunts	60 000 €
Opérations d'ordre	1 800 €

I LE LOTISSEMENT « PARK AR GROAS »

La commune est propriétaire d'une parcelle de 3 ha 60 en entrée de bourg, sur la route de Landerneau.

Par délibération du Conseil Municipal du 28 janvier 2022, la parcelle a été dénommée «PARK AR GROAS», en référence à la Croix (calvaire) qui se situe juste à côté, route de Landerneau. Le cadastre ancien faisait aussi apparaître un champ appelé «Park ar groas».

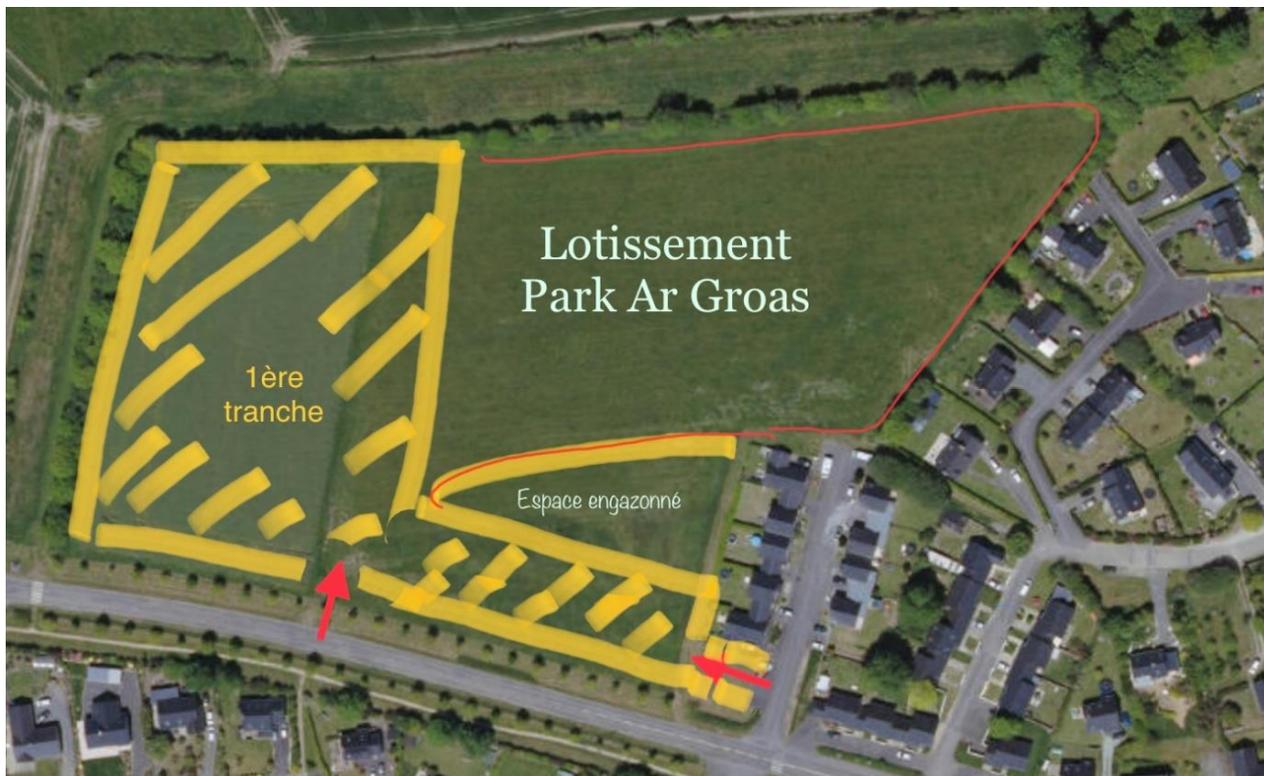
Un schéma d'aménagement a été lancé sur l'ensemble de l'emprise: il s'en est dégagé un phasage du lotissement en deux tranches:

- La première (en jaune sur la photo) occupe près de 16000 m² et est actée avec le planning prévisionnel suivant:

- Dépôt du permis d'aménager: fin mars 2022
- Lancement de l'appel d'offres pour la viabilisation: avril 2022
- Ouverture des plis: mi-juin 2022
- Démarrage des travaux: juillet
- Fin des travaux de viabilisation: novembre 2022

- Dès l'octroi du permis d'aménager (juin 2022) , possibilité de réservation des lots

Le Conseil Municipal de juin déterminera le prix de vente, fonction du montant des travaux à engager, résultat de l'appel d'offres.



I FOCUS: COMMISSION TRAVAUX:

La commission se réunit régulièrement depuis début 2021 pour, entre autres,:

- L'attribution de numéros aux habitations
- L'homogénéisation de l'orthographe des rues et lieux-dits
- La modification de noms de rues ou routes dont l'homonymie pose des problèmes d'adressage

Ce travail est essentiel pour **l'intervention des secours** le plus rapidement possible. Il est obligatoire dans le cadre de la **mise en place de la fibre** sur l'intégralité de la commune dans les années à venir. Il servira également pour des actions du quotidien comme la distribution du courrier et des colis par exemple.

Par ailleurs, le 8 février dernier, une nouvelle loi, dite loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration, Simplification), impose dans un de ses articles que les communes de moins de 2000 habitants **doivent** aussi numérotter et dénommer les habitations dans le but d'alimenter la base nationale d'adresses standardisées.

La commission travaux se réunit régulièrement depuis début 2021:

- **Dans un premier temps** une phase d'état des lieux des habitations concernées a été réalisée avec le personnel de la mairie. Les habitations sans numéro aujourd'hui concernent essentiellement les lieux-dits. Sur la commune, l'orthographe des rues et des lieux-dits est différente entre les listes en mairie et les différents panneaux. Vous pouvez également remarquer qu'entre deux panneaux l'orthographe diffère.

Pour l'orthographe, voici quelques exemples: *Kerbrug et Kerbruck, Ty Croas et Ti Kroaz*

Pour les rues et routes avec un nom similaire: *Ty Croas et route de Ty Croas, Le Keff et route du Keff*

- Sur l'année 2021, la commission a préparé une liste d'attribution de numéro pour les lieux-dits selon les préconisations officielles.

Par exemple, la numérotation se fait par l'entrée du lieu-dit en partant du bourg avec les numéros pairs sur la droite et les numéros impairs sur la gauche.

Un travail sur les panneaux est nécessaire pour aiguiller les secours à trouver les habitations le plus efficacement possible. Un état des lieux dans les lieux-dits a été effectué par la commission en janvier 2022.

- Sur ce début d'année 2022, la commission va faire des propositions concernant l'homogénéisation des noms des lieux-dits. La ligne directrice de cette démarche sera la fidélité à la langue bretonne, en partenariat avec l'Office de la langue bretonne. Des propositions porteront également sur le changement de noms des rues posant problématique.

Prochaine étape: Partager les changements avec les habitants concernés

- Des permanences seront assurées en mairie par la commission travaux (dates fixées ultérieurement) pour les habitants concernés par les changements suivants:

- **Mise en place des numéros:** vous serez informé sur les numéros proposés pour les habitations et sur les démarches qui sont à faire lors de la mise en place d'un numéro. A noter que les plaques de numéros seront fournies gratuitement par la Commune.

- **Modifications de dénominations:** nous partagerons les propositions des nouvelles dénominations et recueillerons votre avis sur ces changements. Nous échangerons également sur les démarches officielles qui seront à réaliser suite à ces modifications.

En plus des permanences, les nouvelles numérotations et dénominations seront consultables en mairie aux heures ouvrables pour consultation par les habitants.

Une fois l'avis des habitants recueillis, la commission formalisera le résultat de ce travail qui fera l'objet d'une délibération en Conseil Municipal en fin d'année. Une fois cette délibération passée, les données seront transmises au Service d'Information Géographique (SIG) de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas, ce qui entraînera leur intégration aux GPS.

I ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



2022 est une année de refonte, c'est-à-dire qu'il y aura une nouvelle numérotation des listes électorales et un envoi de cartes électorales à jour.

Les dimanches 10 et 24 avril, le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 à la mairie. Le dépouillement a lieu dès la fin des opérations de vote. Il est ouvert au public.

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez **voter par procuration**.

Comment ?

- En saisissant votre demande en ligne sur le site « ma.procuration.gouv.fr ». Vous devez, quand même vous rendre à la gendarmerie pour la valider.

- ou en vous rendant à la gendarmerie pour remplir le formulaire de procuration.

I NOUVELLE INSCRIPTION EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT

Si vous avez déménagé et n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de La Martyre, vous pouvez le faire pour les prochaines élections et notamment pour les législatives de juin en ligne jusqu'au 04 mai, formulaire papier jusqu'au 6 mai. Pour cela, vous avez deux solutions :

- Passer en mairie et demander un formulaire d'inscription
- vous inscrire en ligne sur le site du Service-public.fr

Dès que vous serez inscrit, vous serez automatiquement radié des listes électorales de votre ancienne commune de domiciliation.

I LA LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES



La destruction des frelons asiatiques doit se faire le plus tôt possible, dès le mois de mars-avril et jusque mi-novembre. La reconnaissance et la détection des nids primaires sont des points clé pour la réussite de la lutte. Effectuée précocement, la destruction en sera plus aisée et le coût bien moindre.

Ces nids sont détectables dès mars-avril et sont majoritairement construits sur un bâti dans un lieu protégé : abri de jardin, abri à bois, appentis, avancée de toit, encadrement de fenêtre, cache moineaux...

La commune a mis à nouveau cette année 4 pièges sélectifs à disposition des habitants volontaires. Soyez vigilant dès le mois d'avril. Si vous avez détecté un nid, **appelez la mairie** qui vous mettra en contact avec le référent frelon de la commune.

I NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE...

Nicolas Kerninon nous fait part de son installation en tant que professionnel du nettoyage intérieur et extérieur des locaux et bâtiments.

Ils interviennent aussi bien chez les particuliers que les professionnels.

 Une image illustrant le matériel de nettoyage (brosse, bouteille de produit, gants) et le logo de l'entreprise NK nettoyage.

NK nettoyage
Entretien intérieur et extérieur

Nicolas kerninon
0630491452
Kerninonnicolas@gmail.com
Irsiry 29800 la martyre

Numéro de siret : 910 723 931 00010

Suite à la réunion publique qui s'est tenue concernant la mutuelle communale, l'association Armor'ic Santé se tient à la disposition des personnes qui souhaitent revoir leur contrat de mutuelle.

Joindre M. MESLI, référent de l'association au 07 63 73 36 34 pour prendre RV.

Commande groupée de pellets

« Je possède un poêle à pellets et propose, pour la saison prochaine, d'organiser un groupement de commandes de sacs de pellets qui permettrait de limiter les frais de livraison, et, peut-être réduire le coût de la palette.

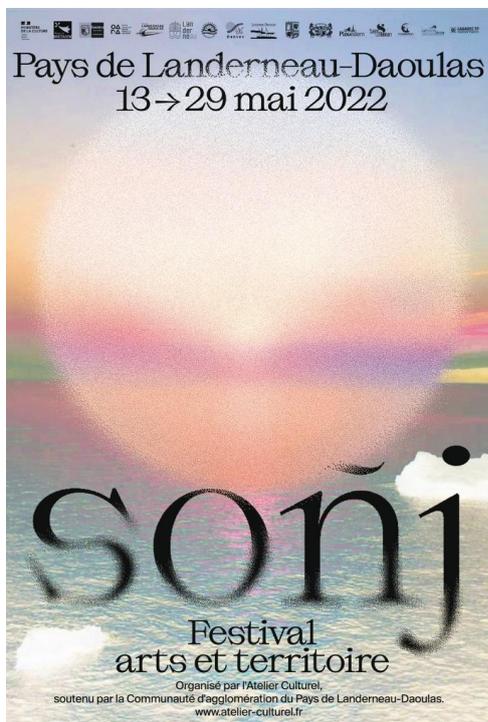
Si vous êtes intéressé par cette démarche, n'hésitez pas à me contacter au 06 87 08 73 78. Bernard Kermarrec.

I SOÑJ

FESTIVAL ARTS ET TERRITOIRE

DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

13 > 29 MAI 2022



Le festival **soñj** – Arts et territoire, organisé par l'Atelier Culturel et soutenu par la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, se déroulera au printemps, **du 13 au 29 mai 2022**.

Pendant quinze jours, le festival proposera au public de découvrir une vingtaine d'interventions artistiques disséminées sur huit communes du Pays de Landerneau-Daoulas: Landerneau, Daoulas, Hanvec, La Martyre, La Roche-Maurice, Logonna-Daoulas, Plouédern, Saint-Thonan.

Ces interventions artistiques, visibles pendant les quinze jours du festival, regroupent installations, performances, spectacles vivants et rencontres avec les artistes.

Les artistes, collectifs, associations et compagnies invités vont intervenir sur des bâtiments industriels, des chapelles,... Ils investiront des paysages de bord de mer, situés sur les abords de la rade de Brest... des sites patrimoniaux ou naturels exceptionnellement riches et variés, qui deviendront de véritables lieux de création et de production interrogeant les dialogues possibles entre arts et patrimoine.

Les oeuvres présentées invitent à découvrir ou redécouvrir ces lieux, à interroger les histoires qui nous façonnent, les mémoires oubliées...

Deux temps forts à ne pas manquer: le spectacle en forme de carnet de voyages *Par les temps qui courent...* de la compagnie Carabosse les 13 et 14 mai (à Landerneau – Parc de la base de canoë-Kayak) et le spectacle *Damoclès* de la compagnie de cirque Inextremiste les 27, 28 et 29 mai à Plouédern, Daoulas et Saint-Thonan.

Soñj fédère des associations, des structures actives sur le territoire et invite ses habitants à des moments de partage.

Il est organisé par l'Atelier Culturel de Landerneau soutenu par la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas.

I LE FESTIVAL SOÑJ À LA MARTYRE...



Benoît-Marie MORICEAU, artiste plasticien, prépare sa création dans la plus grande discrétion.

Il investira l'ossuaire à sa façon.

Surprise...

Et son œuvre demeurera au moins 15 jours dans l'ossuaire, des médiateurs vous aideront durant cette quinzaine, à son interprétation.

Le dimanche 15 mai, dans l'après-midi, des musicaux s'associeront pour offrir une composition musicale inédite, des déambulants dans le bourg.

Le programme définitif du festival sera clos dans les prochaines semaines et distribué dans les mairies. Vous pourrez aussi le télécharger sur le site du festival.

On ne peut que vous inviter à faire le tour des communes participantes afin de découvrir le patrimoine revisité par les artistes.

Instagram : @festival_sonj / Facebook: @festivalsonj / Contacts: soñj@atelier-culturel.fr

I RONDE ARMORICAINE



Auto Rétro Sport d'Armorique

XIII^{eme} RONDE ARMORICAINE

19 JUIN 2022
LA MARTYRE

RANDONNÉE TOURISTIQUE DE NAVIGATION AUTOMOBILE
OUVERT À TOUS

VOITURES DE SPORT DE COLLECTION ET MODERNES
VOITURES D'EXCEPTION - COUPÉS - CABRIOLETS - GT - YOUNGTIMERS

arsa29@orange.fr
www.arsa29.over-blog.com
@autoretroportarmorique

La 13^e Ronde armoricaine fera escale sur le parking de Maison du Plateau à La Martyre le **samedi 18 et dimanche 19 juin prochains**.

Il s'agit d'une randonnée touristique ouverte en priorité aux voitures de sport de collection des années 50 aux années 90, mais aussi aux voitures plus récentes, GT, voitures d'exception et youngtimers en nombre limité.

Samedi 18 juin : arrivée des participants sur le parking de la Maison du Plateau, vérifications administratives et techniques des véhicules.

Possibilité de monter à bord des voitures de sport de collection pour des baptêmes.

Dimanche 19 juin : A partir de 9h00, de minute en minute, départ des voitures dans l'ambiance d'un rallye d'autrefois pour un parcours de 80 km. Retour pour midi.

A partir de 14h00 : 2^e départ cadencé vers les Monts d'Arrée et retour en fin d'après-midi à la Maison du Plateau pour la remise des prix.



Concours canin régional au terrain de sports du Bois Noir ou au club canin, route de La Roche, le dimanche 17 avril et le jeudi 26 mai.

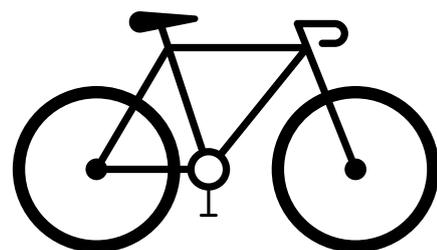


I BOUCLE CYCLISTE

Dimanche 5 juin

Championnat de Bretagne féminin sur route passe à La Martyre

Boucle cycliste entre Pencran et Croas ar Born





Joyeuses Pâques !



La bibliothèque a continué ses activités durant le dernier trimestre. Dorénavant et jusqu'au retour de Lilly, celle-ci ne sera ouverte que le mardi de 18h00 à 19h30 et le dimanche de 10h30 à midi. Elle reste néanmoins ouverte pour les écoles, le vendredi de 15h30 à 16h30.



Nous recherchons des bénévoles susceptibles de tenir les créneaux du mercredi matin et du jeudi après-midi, dans la mesure où la situation persisterait.



Mi-janvier : Séance de lecture de contes à la bibliothèque.

Nous venons d'effectuer un échange de 200 livres (romans, polars, mangas, BD adultes et jeunesse) avec la bibliothèque du Finistère.

Vous pouvez dès à présent en consulter la liste, sur le site internet de la bibliothèque www.biblio-lamartyre.fr, rubrique « Nouveautés reçues de la Bibliothèque du Finistère ». Sur ce même site, vous trouvez déjà toutes les informations utiles pour faire vos choix.

Nous accueillons à nouveau les enfants pour des animations à la bibliothèque, séances de « Kamishibai » (紙芝居) et contes.

* Des animations pour les enfants de zéro à trois ans sont prévues à compter du mois d'avril, leurs dates seront communiquées par courriels et voie de presse.

Voici quelques-unes des dernières acquisitions qui pourront vous intéresser !

- VICTORIA MAS** - Le bal des folles - roman - Alban Michel - **PRIX RENAUDOT DES LYCEENS** - « Affolante Histoire... » - Didier
- EMMA DONOCHUE** - LE PAVILLON DES COMBATTANTES - « Un livre fort sur la résilience et le rôle des femmes, dans l'Irlande du début du XX^{ème} siècle. » - Françoise
- TANGUY VIEL** - LA FILLE QU'ON APPELLE - « Call girl ... » - Tanguy
- SHUGGIE BAIN** - DOUGLAS STUART - « Premier roman fracassant. Elle rêvait d'une maison, d'un jardin et d'un homme qui l'aime ... » - Roland
- Olivier Adam** - Tout peut s'oublier - « Une affreuse histoire japonaise !!! » - Hakka
- LAURENT GOUNELLE** - intuition - « L'intuition, une nouvelle méthode pour enquêter. » - Virginie

Si vous voulez partager vos coups de cœur, n'hésitez pas à nous les communiquer (avec une petite accroche) !

Horaires de la bibliothèque

Mardi :	18h00 à 19h30
Mercredi :	10h30 à 12h00
Jeudi :	16h30 à 17h30
Vendredi :	16h30 à 18h00
Dimanche :	10h30 à 12h00

4 route de Flocdry - 29800 La Martyre
02 98 25 13 01
bibliothequedelamartyre@orange.fr
www.biblio-lamartyre.fr
@bibliothequedelamartyre

Gouel Pask laouen deoc'h !

Bonnes lectures
À très bientôt.



I ASSOCIATION U.N.C. DU PLATEAU DE PLOUDIRY



Assemblée Générale de l'U.N.C. du Plateau de PLOUDIRY

Les anciens combattants de l'UNC du plateau de PLOUDIRY se sont réunis en assemblée générale, samedi 12 février 2022 à 15h à la Salle Bellevue de TREFLEVEZ, sous la présidence de Didier GUERIN et en présence de Jean-Yves MOCAER, Vice-président de l'UNC 29, d'Yvon Marzin, suppléant du responsable du secteur "Pays de l'Elorn", Mr Henri BILLON Maire de LOC-EGUINER et de trois représentants des autres communes.

Après son mot de bienvenue au Maire de LOC-EGUINER ainsi qu'aux représentants des trois autres communes, le président a fait observer une minute de silence à la mémoire de Louis LEON décédé récemment, mais aussi pour toutes les victimes des différents conflits tant civils que militaires.

D'emblée il annonce que cette assemblée générale sera précédée d'une assemblée extraordinaire, ceci afin d'entériner les modifications des statuts comme préconisés par le Département, ainsi que le renouvellement total du conseil d'administration. Approbation à l'unanimité, à main levée.

Dans son bilan des activités, le secrétaire Yves LE LANN, a rappelé les manifestations, patriotiques, auxquelles l'association a participé tout au long de cette année, tout en regrettant bon nombre d'autres événements qui n'ont pu avoir lieu durant l'année écoulée, suite à la pandémie due au Covid 19.

La trésorière Marie Françoise MORIZUR a présenté ensuite le bilan financier, qui demeure équilibré.

Le Président a ensuite évoqué les différentes manifestations patriotiques, ou autres, pour 2022.

A l'issue de cette assemblée il a été procédé à une remise de décorations

- La Médaille de l'ordre National du Mérite à Lucien DONVAL remise par Jean Yves MOCAER Vice-Président Départemental, et chargé des décorations et du protocole
- Le diplôme et la médaille de porte-drapeau à Roland LE TOULLEC par Didier GUERIN Président de l'association locale

En fin de séance, une collation très conviviale était servie à tous les participants.,



Les récipiendaires de G à D.: **Roland LE TOULLEC**
Lucien DONVAL – **Jean-Yves MOCAER**

I CLUB DES BRUYÈRES DE LA MARTYRE-TRÉFLÉVÉNEZ



Le club a repris, tout doucement, ses activités. Nous nous retrouvons à une vingtaine tous les jeudis pour la pétanque et la marche.

Nous sommes peu nombreux (ses) pour les jeux de société. S'il y a des volontaires nous les accueillerons avec plaisir.

Après l'assemblée générale du club le 5 mars, le club compte 40 adhérents. Les inscriptions peuvent se faire en cours d'année.



Sélection de dominos du mardi 14 février 2017 à la Maison du Plateau

• Activités envisagées pour 2022.

Le 13 avril : assemblée générale de la fédération de « Générations mouvement » à Châteaulin.

Le jeudi 28 avril : concours interne de pétanque en doublettes avec repas au Keff.

En mai : (date à définir) proposition d'un jeudi de rencontre avec le club de la mignonne du Tréhou, à La Martyre.

Mardi 10 mai : Sortie prévue à Paimpol, puis sur le vapeur du Trieux, petit train qui passe par la vallée du Trieux, Pontrieux et ses lavoirs, arrêt à la maison de l'estuaire de Traou-Nez, lieu de la fameuse affaire Sez nec).....



En août : déplacement, un jeudi, à Tréflévénez, avec goûter amélioré.

En septembre :

- proposition d'un jeudi de rencontre avec le club de la Mignonne, au Tréhou.

- Sortie à prévoir par le club de la mignonne au Tréhou

Le jeudi 15 septembre : Interclub pour le Plateau, La Roche et Le Tréhou.

Le 22 octobre : S'il est possible de l'organiser, le club envisage son Kig ha Farz traditionnel avec plats à emporter.

Samedi 10 (ou 17) décembre : Prévision de l'assemblée générale.



Le club participe aussi aux activités proposées par le secteur du Haut Elorn de « Générations mouvement »

I COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE LOCALE DU PLATEAU DE PLOUDIRYY

Planning des messes et célébrations du 1^{er} semestre 2022.



Ploudiry - La Martyre - Loc-Eguiner - Le Tréhou - Tréflévénez

- Dimanche 27 mars:** messe à Ploudiry, à 9h30
- Dimanche 3 avril:** messe à Tréflévénez, à 9h30
- Dimanche 10 avril:** messe à La Martyre, à 9h30 (Rameaux).
- Jeudi 14 avril:** messe de la Cène à Saint Houardon, à 19h (Jeudi Saint).
- Vendredi 15 avril:** chemin de croix, à La Martyre, à 15h
- Samedi 16 avril:** veillée pascale, à Daoulas, à 21h
- Dimanche 17 avril:** messe à Loc-Eguiner, à 9h30 (Pâques)
- Dimanche 24 avril:** messe à Le Tréhou, à 9h30
- Dimanche 1^{er} mai:** messe à Ploudiry, à 9h30
- Dimanche 8 mai:** messe à Tréflévénez, à 9h30
- Dimanche 15 mai:** messe à Tréflévénez, à 9h30
- Jeudi 26 mai:** messe à Ploudiry, à 9h30, (Ascension)
- Dimanche 29 mai:** messe à Le Tréhou, à 9h30
- Dimanche 5 juin:** messe à Tréflévénez, à 9h30 (Pentecôte)
- Dimanche 12 juin:** messe à La Martyre, à 9h30
- Dimanche 19 juin:** messe à Loc-Eguiner, à 9h30
- Dimanche 26 juin:** messe à Tréflévénez, à 9h30
- Dimanche 3 juillet:** messe à Ploudiry, à 9h30
- Dimanche 10 juillet:** messe à Ploudiry, à 9h30

Marches de Carême

La paroisse organise des marches de carême familiales sur 5 dimanches. Chacun peut choisir d'en faire une ou plusieurs à sa convenance et ses disponibilités. Elles seront suivies d'une messe à 17h.

Dimanche 6 mars: Le Tréhou: qui a rassemblé une quarantaine de personnes de toute la grande paroisse de Plouédern à Rosnoën.

Dimanche 13 mars: Saint Divy

Dimanche 20 mars: Trémaouézan

Dimanche 3 avril: Rosnoën

Départ de la marche à 15h30 (4 à 5 kilomètres) Messe à 17h



Vous trouverez les informations paroissiales dans les églises ouvertes ou sur le site du diocèse de Quimper (diocese-quimper.fr puis Paroisse Notre Dame de tout remède en Pays de Landerneau)

Une permanence est assurée le samedi matin à la Maison Paroissiale: 2A rue de l'enclos à Ploudiry de 10h30 à 11h30. Tél: 02 98 25 12 43

I LE PLATEAU EN FOLIE



Présentation du char: dimanche 20 mars (La Martyre puis Ploudiry)
Grande parade: dimanche 3 avril (Landerneau)



Le samedi 29 janvier, le responsable des chars du carnaval de Landerneau s'est déplacé à Botguez à La Martyre (lieu de construction du char) pour réaliser une vidéo sur le Plateau en Folie.

Les maires des 2 communes étaient présentes et ont contribué à la vidéo.

Le char a bien supporté les 2 années d'hivernation. Depuis le jeudi 3 février les bénévoles se retrouvent le samedi matin et le jeudi après-midi pour terminer le char.

Enfin les carnavaliers se sont retrouvés le samedi 19 février après 2 années d'interruption. Plusieurs personnes ont revêtu leurs habits de fêtes. Répétition des chorégraphies puis petit pain/pâté entre amis.

Le dimanche 20 mars la présentation du char aux habitants de Ploudiry et La Martyre.

Vers 10h30, petit tour à La Martyre.

Entre La Martyre et Ploudiry, répétition des chorégraphies.

Vers 11h30, petit tour à Ploudiry.

Vers 12h, pot offert par les municipalités à la salle communale St Pierre de Ploudiry.



Vendredi 1^{er} avril, 200 élèves du RPI et St Joseph devraient participer au carnaval des enfants à Landerneau.

Dimanche 3 avril après-midi, c'est la grande parade. Venez nombreux nous soutenir.

Le Plateau en Folie recherche des assiettes plates (pas à dessert ni creuses) et des couverts (fourchettes et couteaux) pour organiser les soirées crêpes et les Régalades du Plateau.

L'objectif est de réduire les déchets lors de nos manifestations. Les assiettes et les couverts doivent être propres, en bon état.

Vous pouvez les déposer à la mairie de La Martyre entre le 4 avril et le 24 avril dans le bac prévu à cet effet.

Merci d'avance

A bientôt sur le Plateau



Vous pouvez nous suivre sur notre page facebook : **LE PLATEAU EN FOLIE**

I DANS LE RÉTRO : L'ARRIVÉE DE L'ÉLECTRICITÉ : UNE RÉVOLUTION !

Même si les jeunes ont du mal à l'imaginer, leurs parents et grands-parents n'ont pas toujours connu téléphone portable et ordinateur... Et les plus âgés d'entre eux ont même vécu l'arrivée de l'électricité. Pour en parler, la municipalité de La Martyre a réuni 4 "grands témoins". L'occasion de dévider des souvenirs encore bien présents à leur mémoire, tant cet évènement a bouleversé leur quotidien.

"J'étais très jeune", se souvient Françoise Vaillant, 75 ans. "J'avais 8 ou 10 ans. Et je vois encore Riou, de Landivisiau, venir mettre le courant dans la maison. L'électricité venait de Pencran". "Chez nous, c'était en 54", précise Lucien Donval, 85 ans. "Nous étions en train de battre. Les poteaux sont arrivés, pour être installés dans les champs".

A chacun son tour

L'électrification de la commune de La Martyre s'est déroulée par tranches, sur plusieurs mois, un tirage au sort choisissant l'ordre des différents secteurs. "A Kéravel, l'électricité est arrivée assez vite", indique Lucien Donval. "Elle venait du bourg". Et aussitôt, le quotidien change! "Au-dessus de la table, nous avions jusque-là une belle lampe en opaline", décrit Marie-Thérèse Tanguy, 82 ans. "Quel contraste avec le sol en terre battue".

"Plus besoin de bougies ou de lampes. Et plus besoin de monter la lumière dans les chambres", se remémore Françoise Vaillant. Sur les fermes, plus besoin, non plus, de se munir d'une lampe à l'heure de s'occuper des animaux, en hiver. "Une ampoule avait été installée dehors, dans le coin de la maison".

"Dans les bâtiments agricoles aussi, il y avait de la lumière", renchérit Lucien Donval. Ce que confirment les documents retrouvés par Marie-Thérèse Tanguy, qui s'est plongée dans les archives familiales: une facture, datée du 4 septembre 1954, détaille les installations à effectuer dans la cuisine et les chambres, mais aussi dans l'écurie, l'étable et les granges.

Puis, après la lumière, les équipements arrivent les uns après les autres. "On avait un petit poste de radio" explique Marguerite Kerriou, 82 ans. Un sacré évènement, là encore, le monde faisant soudain irruption dans toutes les maisons. "Le dimanche après-midi, on écoutait le poste", relate Marie-Thérèse Tanguy. "Et au moment du Tour de France, les hommes décalaient l'heure du café, pour entendre l'arrivée de l'étape".

Traite au pot et tank à lait

En rendant les fermes plus autonomes, l'arrivée de l'électricité bouleverse les campagnes. "Des

métiers ont disparu", affirme Lucien Donval, en citant Claudic, meunier sur la rivière La Boissière. "Des concasseurs l'ont remplacé".

A l'époque, les fermes sont petites et détiennent des vaches pour le lait, des chevaux pour la traction, des poules pour les œufs, et même des moutons, pour la laine. "Je me souviens de voir ma grand-mère en tricoter des chaussettes", mentionne Marie-Thérèse Tanguy.

Dès la fin des années 50, les élevages s'équipent de machines à traire. "Un seul pot, d'abord", explique Marie-Thérèse Tanguy. "Deux chez nous", souligne Lucien Donval, dont les parents détenaient une plus grande exploitation". Mais les pots sont lourds et c'est sans regret que les éleveurs les verront disparaître au profit du transfert, dans un premier temps, puis des salles de traite.

Le tank à lait, arrivé parfois avant la machine à traire, permet aux agriculteurs de vendre le lait à la laiterie plutôt que de le transformer en beurre à la ferme. Un sacré gain de temps pour les femmes, chargées de cette tâche chronophage et pénible. "Il fallait séparer la crème puis la mettre à refroidir dans une source", raconte Marguerite Kerriou. Puis tourner, tourner... jusqu'au beurre". Et pour passer le temps, "on chantait pendant qu'on écrémait", rajoute Françoise Vaillant.

L'électricité réduit la pénibilité des tâches...

En évitant de grimper les étages avec de lourds sacs sur le dos, la vis à grain diminue considérablement la pénibilité du travail, tout comme la "raclette" à fumier. Sans oublier le "paotr saout", littéralement le garçon des vaches. "Avant, il fallait garder les vaches quand elles allaient pâturer", explique Françoise Vaillant. Une tâche confiée aux femmes ou aux enfants, une fois l'école terminée. Et il n'était pas rare que les vaches partent "breskin", rendues folles par la piqûre d'une mouche. "Heureusement il y avait les talus pour les arrêter. Et à l'époque, elles broutaient aussi le long des routes".

L'arrivée de l'électricité permet aux fermes de se développer. "On allait de l'avant". Et dans les années 70, les maisons neuves fleurissent dans les campagnes. "Il y avait des grues dans toutes les fermes", affirme Lucien Donval.

... et allège le travail des femmes

Si l'arrivée de l'électricité permet de rendre moins pénible le travail de la ferme, les progrès sont aussi notables à la maison. Le congélateur fait son apparition au début des années 60, remplaçant charnier et sel pour la conservation de la viande de porc. Le réfrigérateur arrive à peu près à la même époque. Mais c'est surtout la machine à laver le linge qui va simplifier le quotidien des femmes. "Au lavoir, il y avait une pierre bleue pour chaque maison, déclare Marie-Thérèse Tanguy. Le sentier était boueux. Et au retour, il fallait remonter la brouette pleine de linge mouillé".

"Je me souviens d'avoir lavé les couches des filles au lavoir, mentionne Françoise Vaillant. On bouillait le linge sur place. Il fallait du bois sec. La machine à laver, quel gain de temps!" Comme elle l'a fait pour son congélateur, c'est avec sa belle-mère qu'elle achète cette première machine à laver. "On n'avait pas de sous. Et on ne connaissait pas le crédit. En tous cas, on n'y faisait pas appel".

L'eau courante, une autre révolution

"Je me demande si l'arrivée de l'eau courante, en 1956, n'a pas été encore plus importante, pour les femmes, que l'arrivée de l'électricité", s'interroge Lucien Donval. "Elles n'avaient plus besoin d'aller à la fontaine avec des seaux". Il

se souvient de sa sœur, "qui avait peur d'aller chercher de l'eau: il y avait un sentier boisé". Ou de la mémé Manach, une petite dame toute menue, qui devait remonter une pente raide avec ses seaux lourdement chargés. "Elle avait aménagé des endroits plats, en chemin, pour les poser et reprendre son souffle". Et à l'arrivée, ses seaux étaient loin d'être pleins!

"Chez nous, on avait un puits, mais il s'asséchait en été", explique Marie-Thérèse Tanguy. "Chez nous aussi, renchérit Françoise Vaillant. Et il fallait aller plus loin". Sans compter qu'il fallait aussi abreuver les animaux. "On conduisait les vaches au ruisseau pour les faire boire".

Puis les maisons s'équipent peu à peu. "Je me souviens de l'arrivée de la télé, indique Marguerite Kerriou. Ce devait être en 1965. Ma mère était affolée qu'on ait acheté un poste". Le fer à repasser devient, lui aussi électrique. "Jusque-là, il en fallait deux, détaille Françoise Vaillant. Un qui repassait tandis que l'autre chauffait sur la cuisinière à bois. Il y avait aussi des fers qui contenaient du charbon". Si le rasoir électrique fait son apparition dans les années 60, la cafetière ou la machine à coudre électriques arrivent bien plus tard. Puis le téléphone... Mais c'est une autre histoire! L'occasion d'un prochain article?

Chantal Pape

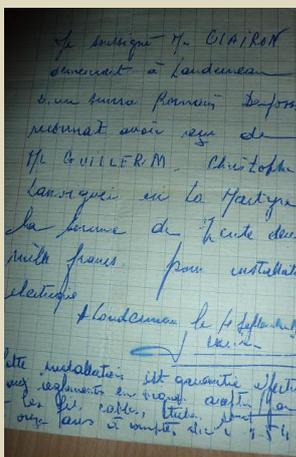


Photo 1



Photo 2

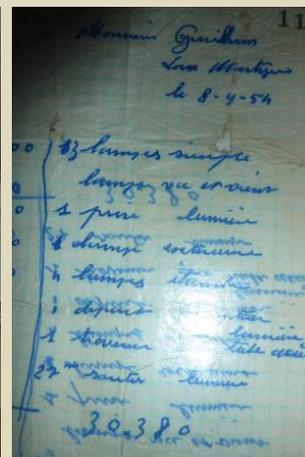


Photo 3

I BIENVENUE DANS LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS



Une nouvelle page du destin commun qui unit les vingt-deux communes du Pays de Landerneau-Daoulas s'écrit depuis le 1^{er} janvier dernier. Vingt-sept ans après sa création, la Communauté de communes devient Communauté d'Agglomération.

La force du collectif au service de chacun

Plus que le simple dépassement du seuil de 50 000 habitants (50 397 au 1^{er} janvier 2022), au-delà des nouvelles compétences exercées par l'intercommunalité comme les mobilités par exemple, **le passage en Communauté d'Agglomération reconnaît et valorise la capacité collective de notre territoire à travailler ensemble efficacement.**

Il ne faut pas y voir une structure supplémentaire, qui viendrait complexifier ou alourdir le fameux mille-feuilles administratif français. Ce changement de statut est très positif car il signe le dynamisme et l'attractivité du Pays de Landerneau-Daoulas.

Elaborer, porter et soutenir des projets utiles à l'ensemble des habitants du Pays de Landerneau-Daoulas reste l'ADN de notre intercommunalité.

Un levier pour des actions supplémentaires

Ce passage en Communauté d'agglomération est une **réelle opportunité, un outil** qui va nous permettre de disposer **d'actions supplémentaires importantes** (compétences, ressources

financières...). Des leviers pour mettre en œuvre les actions issues du projet de territoire, ainsi que les futurs Programme local de l'habitat (PLH) et Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), pour ne citer que ces exemples.

Le projet de territoire, initié il y a plus d'un an par la collectivité, a largement associé les élus municipaux et communautaires, tout en vous concertant également. Il fixe des priorités en matière de transition écologique et de cohésion sociale, des actions renforcées pour le développement économique, premier moteur du territoire, et l'emploi. La Communauté d'agglomération porte également des politiques publiques ambitieuses en faveur de la qualité du cadre de vie avec le développement de l'habitat et la dynamisation des centres-bourgs et centres-villes.

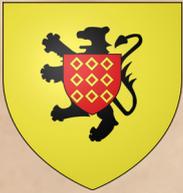
Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) se construit. Des orientations volontaristes se dessinent déjà, notamment au service des économies d'énergies des logements. Ce passage en communauté d'agglomération nous permet de disposer de compétences supplémentaires pour la protection de l'environnement.

Concernant l'élaboration de notre troisième **Plan Local de l'Habitat (PLH)**, là encore, ce passage nous permet désormais de compter sur des compétences renforcées en matière d'équilibre social de l'habitat, en coordonnant l'action de tous les acteurs du logement.

Passer en Communauté d'Agglomération signifie peser plus au sein du Finistère, consolider nos partenariats institutionnels et donc notre capacité à capter des subventions extérieures et ainsi accompagner plus fortement les projets et les initiatives communales.



@aLamoureux



Ces années-là ...

Episode I

Et si on parlait « sport » ...

A La Martyre, Dave COX le Californien

BREST. — Dave Cox, vous connaissez ? Sinon, vous avez tort ! En effet, outre un accent adorable, l'Américain du C.C. Blavet (en Bretagne depuis 5 ans, il est originaire d'une ville proche de Los Angeles) est d'un commerce très agréable, surtout après une victoire...

Et ce bouquet, obtenu hier après-midi, à La Martyre, il courait après depuis près de deux ans. C'est d'ailleurs son premier succès chez les A.

« Depuis le début de ma saison, précise-t-il, je collectionnais en particulier les places de 7^e. En six occasions, j'ai terminé à ce niveau depuis l'ouverture de la saison ».

Le signe indien est donc vaincu. Et pourtant, lorsque le secrétaire des jeux G.A. sauta dans la roue de François Quéré, à 4 tours de la fin (soit à 24 kilomètres de l'arrivée), il crut bien que la mésaventure survenue dernièrement à Saint-Sauveur allait se reproduire. Ce jour-là, il se trouva encore avec « le grand Fanch » mais ce dernier l'aligna proprement au sprint.

Aussi est-ce sans doute en souvenir de cette mésaventure que Dave Cox en garda un peu sous la pédale, espérant notamment que le Plabénécois ne le lâche pas dans la côté précédant

la ligne d'arrivée. Et au sprint, Cox s'imposa sans coup férir.

Cette épreuve de la Martyre, rendue plus pénible par un fort vent, se décanta très vite. Après des attaques de Julien (qui ne devait pas finir), Malabousse et Postollec, 4 hommes contre-attaquaient : Halleguen, Brélivet, Perhirin et Savean. Ils devaient par la suite être rejoints par un paquet de 7 coureurs emmenés par F. Quéré, Cox, etc...

Le peloton qui, au fil des kilomètres, perdit de nombreux éléments (Julien donc, mais aussi Madec qui reprenait la compétition, Le Menn, Marjic, ce dernier sur incident mécanique, etc...) ne devait plus revoir ces fuyards.

Et à quatre tours de la fin, Quéré et Cox repartaient de plus belle.

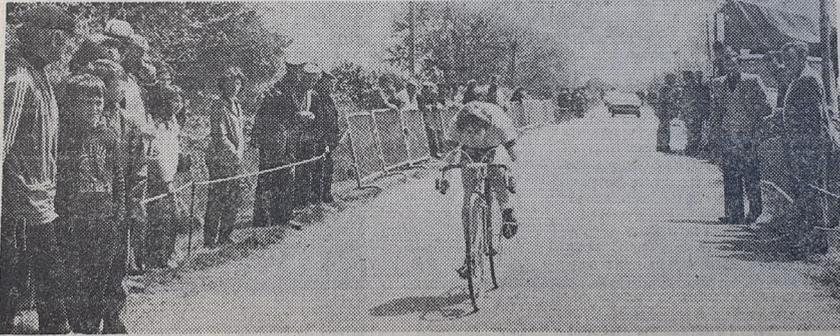
On connaît la suite...

M. L.N.

1. Cox (CC Blavet) les 103 kms en 3 h 3'
2. F. Quéré (VS Quimper), 3.
- Brélivet (CDC Léonarde) à 1'20"
4. Halleguen (VS Scaër), 5. Balcon (CC Lambézellec), 6. Le Goallec (VC Quintin), 7. Kéroulin (AS PTT Quimper), 8. Gadou (CC Concarneau) à 2'10"
9. Perhirin (CDC Léonarde), 10. Héno (CC Concarneau), 11. Tuffin (ASA Lorient) premier B,
12. B. Guéré (Landivisienne) à 2'30"
13. Vignés (CC Douarnenez), 14. Teisseire (VS Quimper) à 3', 15. Douillard (AC Brestoise).

LA MARTYRE

NOMBREUX SPECTATEURS AU CIRCUIT DES AJONCS



LA MARTYRE. — La dernière édition du circuit des Ajoncs qui s'est déroulée dimanche après-midi, a attiré de nombreux spectateurs tout au long du parcours emprunté par les coureurs. Cette année, 25 files avaient pris le départ de la course. Les néophytes étaient, eux, au nombre de 66.

L'organisation des deux épreuves revenait au club de cyclotourisme sous le contrôle du Vélo-Sport Plabennécois.

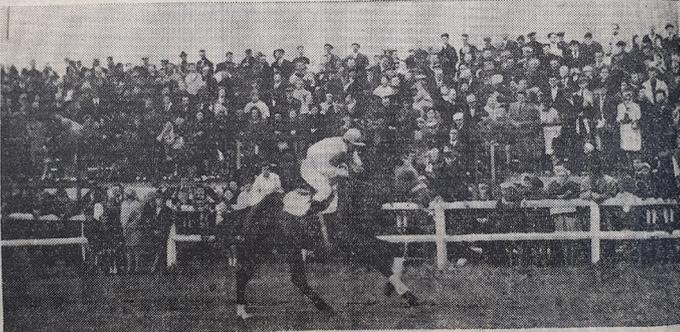
1965

1971

1977

1981

Les courses hippiques de La Martyre-Landerneau ont remporté un excellent succès populaire



LA MARTYRE. — Un passage de la 3^e course.

(Photo « Telegramme »).

L'hippodrome de la Martyre est sorti hier après-midi de la sécheresse — devenue hélas chronique — à l'occasion de courses organisées par la société Landerneau - La Martyre. Sa piste se prête bien, on le sait, à toutes les compétitions hippiques et les récents aménagements dont elle vient d'être l'objet ont encore amélioré ses qualités. La pluie tombée la nuit précédente était venue renforcer à point nommé la souplesse du sol. C'est donc sur un terrain en parfait état que s'affrontèrent les quelques 80 chevaux restés en course. Le programme annonçait 7 courses. La valeur des chevaux engagés permit aux touristes d'assister à de passionnantes compétitions et aux amateurs de participer au plaisir de connaître bien des émotions...

Par ailleurs, et il faut s'en féliciter, l'assistance était plus nombreuse que l'année dernière. Cela tient sans doute à l'excellent travail accompli par les dirigeants de la société hippique de Landerneau - La Martyre, en l'occurrence MM. Th. Le Borgne, président, J.-P. Roiland et F. Abeguil, vice-présidents. Les commissaires étaient M. Boucher, Dr Penquer et M. Toulliec et le secrétaire, M. Mével. Par ailleurs, M^{me}. Beauveu, de Boierou et Le Vexier remplissaient respectivement les fonctions de starter, juge à l'arrivée et au pesage et enfin, de juge aux allures. 0-4.

Parmi les personnalités, on remarquait la présence de M. Eriau, préfet du Finistère et M. Trébaol, premier adjoint au maire de Brest. Pour terminer indiquons qu'un petit accident eut lieu après la troisième course : cinq spectateurs tombèrent du haut de la tribune principale. Fort heureusement, aucune blessure grave ne fut à déplorer.

Les courses de La Martyre contrariées par le mauvais temps



Le temps se montre rarement clémente pour les organisateurs et les spectateurs des courses hippiques de la Martyre. La preuve en fut donnée, une fois de plus, dimanche après-midi, où une succession d'averses d'une rare violence obligea le public à se mettre en quête d'abris, abris dont le vétuste hippodrome de la Martyre est singulièrement dépourvu.

Avant l'apparition de la pluie, on

avait pu noter, avec satisfaction, la présence d'une foule énorme. On était venu là en famille, risquer quelque argent sous les sabots d'un pur-sang, admirer le spectacle toujours agréable des chevaux en action. Bref, passer une journée au grand air. Hélas, les trombes d'eau qui déversaient le ciel provoquèrent une fuite quasi-générale et les dernières courses se disputèrent sous l'œil de quelques acharnés, les vêtements

trempés, les chevaux collés par la pluie, mais l'œil aux aguets, attentifs du haut des tribunes du comportement de leurs favoris.

SAINT-THONAN

CONSULTATION DES NOURRISSONS ET VACCINATION. — Demain mercredi, à 10 h. 30, à la mairie consultation des nourrissons et deuxième vaccination D.T. polio. Prière d'apporter les urines la veille.